

VERSEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'UFR PHITEM

SOUTENEZ UNE FORMATION DE QUALITE POUR
VOS COLLABORATEURS DE DEMAIN

La taxe d'apprentissage permet à l'UFR PHITEM (Physique, Ingénierie, Terre, Environnement, Mécanique) d'améliorer en permanence la qualité de son enseignement en maintenant au plus haut niveau les moyens pédagogiques mis à la disposition de ses étudiants : plateformes expérimentales, outils informatiques, interventions de conférenciers extérieurs.

Pour attribuer votre taxe d'apprentissage, indiquez à votre organisme collecteur :

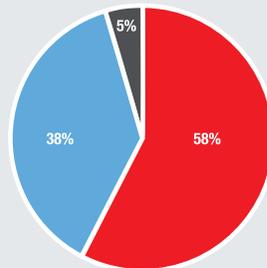
Université Grenoble Alpes
UFR PHITEM
N° UAI : 0383443L

L'UFR est habilitée à percevoir de la taxe d'apprentissage au titre de la catégorie B

<http://phitem.univ-grenoble-alpes.fr/entreprises>

Utilisation de la taxe d'apprentissage :

- Équipements de laboratoire
- Consommable pour les laboratoires
- Maintenance



LES FORMATIONS À L'UFR PHITEM

LICENCES

- Electronique, énergie électrique, automatique
- Génie civil
- Mécanique
- Physique
- Sciences de la terre

LICENCES PROFESSIONNELLES

- Conception et surveillance des systèmes hydrauliques
- Industrialisation produits process
- Prospection et protection des ressources souterraines

MASTERS

- Electronique, énergie électrique, automatique
- Génie civil
- Ingénierie nucléaire
- Mécanique
- Nanosciences et nanotechnologies
- Physique
- Sciences de la terre et des planètes, environnement

Consultez le détail de nos formations sur :
<https://phitem.univ-grenoble-alpes.fr/formations>

CHIFFRES CLÉS

- 1200 étudiants de la licence 3 au master dont 81 en alternance avec un partenaire industriel.
- 250 enseignants et enseignants-chercheurs
- 10 plateformes thématiques de travaux pratiques

VOTRE CONTACT

Tél. : 04 76 63 55 62

Phitem-relations-industrielles@univ-grenoble-alpes.fr

UFR PHITEM DE GRENOBLE

230 Rue de la Physique
38400 Saint-Martin-d'Hères

